



Communiqué de presse
Le 15 février 2010

Jeudi 11 Mars 2010 - Journée Nationale de l'Audition : Audika s'engage et devient partenaire de cette journée.

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition, le jeudi 11 mars prochain qui, cette année, a pour objectif de mieux prévenir les risques d'une écoute excessive et prolongée des baladeurs, Audika tient à rappeler des messages de prévention quant à leur utilisation, qui souvent associe des forts volumes sonores à une longue durée d'écoute. Audika montre une fois de plus son engagement dans la prévention des nuisances sonores en devenant partenaire de cette journée.

En effet, un premier constat s'impose : la technologie a vite évolué et aujourd'hui les temps d'écoute des baladeurs s'est allongée. S'il y a 10 ans, il était limité par la durée du CD, aujourd'hui, c'est musique à volonté ! A noter que les écouteurs intra-auriculaires peuvent amplifier le volume de 6 à 9 décibels. De plus, l'écoute d'un baladeur en milieu urbain bruyant conduit à augmenter le volume. Dans de telles conditions, toute écoute d'une durée supérieure à 4 heures devient nocive pour l'oreille.

Quand la musique que l'on aime devient nuisance, que le bruit de la ville peut endommager l'audition, Audika tient à rappeler que des solutions existent et qu'elles sont simples : les bouchons d'oreille.

- **Des bouchons en mousse que l'on peut faire fabriquer sur mesure (Modèle EP2)** grâce à une empreinte intra-auriculaire. Ce dernier est un dispositif indispensable pour les musiciens, les chasseurs, les membres de la gendarmerie et les militaires. Ce bouchon est muni d'un filtre à double atténuation. Quelle que soit la fréquence (63 à 8000 Hz), l'utilisateur peut, en un réglage rapide, obtenir l'atténuation du son qu'il désire. Ce bouchon est LE bouchon de l'armée française.
- **Des bouchons en silicone** avec des filtres qui changeront en fonction de l'utilisation (Modèle HR Pro). Ces bouchons sont destinés aux particuliers qui se sentent surexposés au bruit et aux entreprises.

- L'**audifiltre** est un bouchon sur mesure moulé à la forme du conduit auditif. S'il filtre les sons les plus forts, il laisse passer les voix. C'est pour cela qu'il peut être porté en permanence. Il atténue les bruits de façon progressive à partir de 75 dB.

Audika rappelle également qu'une seule solution s'impose face à un doute, une inquiétude ou à une surexposition consécutive à une activité professionnelle ou à un concert : **le test de dépistage.**

Cette année, Audika, comme lors de la précédente édition, renouvelle son opération et ouvre ses portes afin de proposer gratuitement son savoir-faire et ses conseils.

Pour plus d'informations : www.audika.com

A propos d'Audika

Audika est le premier réseau français de centres de corrections auditives. C'est le spécialiste de l'audition sur mesure.

Avec une part de marché de plus de 14% (en volume) et un chiffre d'affaires de 98,3 millions d'euros en 2009 en France (chiffre d'affaires global : 106,5 millions d'euros, en croissance de 4,6% par rapport à 2008), Audika est la marque de référence en matière de correction auditive.

Audika possède le premier réseau français de correction auditive, avec plus de 400 centres en France (réseau en propre) répartis dans 86 départements, aussi bien dans les grands centres urbains que dans les petites villes de province. L'objectif de la marque est d'atteindre les 700 centres en France à moyen terme.

Audika s'est implanté en Italie avec succès avec près de 50 centres.

Audika est le seul distributeur à posséder un maillage d'envergure nationale et ainsi d'être en mesure d'assurer la même assistance partout en France.

Service de Presse Audika

C'est dit, c'est écrit !

Olivier Bordy

01 58 56 66 75

www.cditcecrit.com